



Compte-rendu de la Commission consultative des marchés

20 Novembre 2023

Ordre du jour

- **Préambule, rappel des procédures disciplinaires**
- **Actualités fonctionnement des marchés : projets urbains et travaux ; tri des déchets**
- **Etat des lieux des marchés et places disponibles à l'abonnement**
- **Points divers**

Commission consultative des marchés de Grenoble

PRÉAMBULE, RAPPEL DES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

1 Commission disciplinaire :

- pour un commerçant du marché de l'Abbaye en raison d'une altercation (menace, injure) avec un placier.

Plusieurs convocations au service des marchés et des courriers d'avertissement adressés à plusieurs commerçants sur différents marchés à propos des points suivants :

- Déballage de produits non autorisés par l'autorisation de vente ;
- Mise à jour et clarification des pièces administratives requises pour déballer sur un marché.

Commission consultative des marchés de Grenoble

**ACTUALITÉS FONCTIONNEMENT DES
MARCHÉS : PROJETS URBAINS ET
TRAVAUX ; TRI DES DÉCHETS ; ACTUALITÉ
FIN D'ANNÉE**

Projets urbains et travaux

Travaux réalisés depuis juin 2023 :

- réparation coffret électrique sur le marché de St-Bruno ;
- remise en état totale du coffret électrique sur le marché des Eaux-Claires ;
- intervention sur les stores de la halle du marché place aux Herbes ;
- poursuite des travaux de renouvellement urbain à proximité de la place du marché à la Villeneuve ;
- poursuite des travaux dans l'ancien tribunal place Saint-André ;
- travaux de raccordement au chauffage urbain, menés par la Compagnie de Chauffage, sur la place Firmin Gautier depuis le 13 novembre 2023 (jusqu'en mai 2024).

Projets planifiés :

- mise en place et test de la plateforme Ici Toilettes en 2024 afin de renforcer l'offre de sanitaires par l'intermédiaire des commerces sédentaires ;
- poursuite de la piste cyclable « chrono vélo » sur la place Firmin Gautier – travaux prévus en 2025/2026 ;
- rénovation de l'avenue Jeanne d'Arc et impact sur la place de la Commune dans l'agencement du marché – travaux prévus pour 2025/2026 ;
- lancement d'un diagnostic patrimonial pour le bâtiment des Halles Ste-Claire en vue d'une potentielle rénovation de la toiture en 2026.

Gestion et tri des déchets

Marchés en « autogestion » pour le tri / ramassage des déchets : Ile Verte (dimanche matin), **Europole** (jeudi après-midi), **Hoche** (samedi matin).

Poursuite du tri des déchets (tri sélectif) sur le marché de Villeneuve après-midi : 4 bennes mises à disposition par la Ville de Grenoble (service Propreté Urbaine) pour le tri des déchets alimentaires, le plastique, le bois et le carton.

Les déchets doivent être triés par les commerçants puis jetés par leur soin dans les bennes adéquates.

Dispositifs mis en place pour l'année 2024 :

- **1^{er} semestre 2024 - Marchés Abbaye** : Mise en place de bennes pour le tri des déchets alimentaires et zone de tri sélectif (système barriérage ou bennes)
- Travail en cours pour la mise en place du tri des déchets sur l'Estacade et sur Saint-Bruno (organisation logistique importante en raison d'un environnement urbain contraint et du volume de déchets).

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire rendra obligatoire le tri sélectif à partir du 1er janvier 2025 dans tout l'espace public : places, rues, parcs et jardins, plages...**dont les marchés et les halles.**

Demande des commerçants pour l'adaptation des horaires de fin d'année

Demande de modification et d'élargissement de l'amplitude horaire des Halles Ste-Claire pour :

- Semaine du mardi 19 décembre au 23 décembre 2023 jusqu'à 18h30
- Semaine du mardi 26 décembre au 30 décembre 2023 jusqu'à 18h30
- dimanche 24 décembre jusqu'à 15h
- lundi 25 décembre 2023 de 8h à 13h
- dimanche 31 décembre jusqu'à 15h
- lundi 1er janvier 2023 de 8h à 13h

Horaires habituels des Halles Ste-Claire (ouverture au public) :

- *Mardi, mercredi, jeudi de 7h à 13h*
- *Vendredi, samedi et dimanche de 7h à 14h*

Demande de modification et d'élargissement de l'amplitude horaire du marché Ste-Claire pour :

- Le samedi 23 et dimanche 24; le samedi 30 et le dimanche 31 décembre 2023 de vendre jusqu'à 15h et de remballer au plus tard à 16h

Horaires habituels du marché extérieur Ste-Claire : du mardi au vendredi de 7h à 13h puis samedi et dimanche de 7h à 13h30 (heure de départ des commerçants 14h30 le samedi et dimanche)

Commission consultative des marchés de Grenoble

ETAT DES LIEUX DES MARCHÉS ET PLACES DISPONIBLES À L'ABONNEMENT

Marché Estacade

Etat des lieux

- Un marché identifié comme une locomotive (forte attractivité) et le marché « vitrine » de Grenoble
- Marché dynamique avec une bonne représentativité des différentes activités alimentaires

Emplacements vacants (4 places disponibles) :

- Place n°51 : 6 ml
- Place n°52 : 6 ml
- Place n°54 : 6 ml
- Place n°55 : 6 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

- **Ouvrir les 4 places à l'abonnement** en priorité aux abonnés (si changement de places), puis aux journaliers en fonction de l'assiduité et de l'ancienneté
- Les activités choisies en priorité pour l'abonnement seront :
 1. Escargot (possibilité saisonnier)
 2. Charcuterie

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits**

Marché Saint-Bruno

Etat des lieux

- Marché affaibli en semaine qui monte en puissance en fin de semaine
- Stratégie de redynamisation et de rééquilibrage dans la partie Est du marché

Emplacements vacants (13 places disponibles) :

Manufacturés :

Place n°18 : 6 ml

Place n°67 : 7 ml

Place n°21 : 6 ml

Place n°72 : 5 ml

Place n°37 : 6 ml

Place n°79 : 6 ml

Place n°52 : 7 ml

Place n°86 : 6 ml

Place n°55 : 4 ml

Place n°96 : 6 ml

Place n°60 : 4 ml

Place n°63 : 5 ml

Alimentaire :

Place n°65 : 4 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Propositions :

- **Alimentaire :** pas d'ouverture de place à l'abonnement (place réservée aux journaliers)
- **Manufacturé :** pas d'ouverture de place à l'abonnement (place réservée aux journaliers)
Maintenir 12 places non attribuées pour les journaliers en raison d'une forte demande.
- Demande de réduction d'un métrage (1 m) sur un banc (allée des emplacements du n°30 au n°36) : proposition de mise en concurrence pour les commerçants situés dans cette allée pour une augmentation de métrage (1 m)

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition de ne pas ouvrir de places à l'abonnement et validation pour la publication d'un appel à concurrence pour la réduction d'un métrage**

Marché Abbaye

Etat des lieux

- Marché affaibli en semaine qui monte en puissance en fin de semaine
- Nombre de primeurs suffisant

Emplacements vacants (29 places disponibles au total) :

Alimentaires :

Place n°1 : 5 ml

Place n°2 : 3 ml

Place n° 14 B : 3 ml

Carré

Producteurs :

Place n°40 : 4 ml

Place n°41 : 7 ml

Place n°42 : 2 ml

Place n°43 : 3 ml

Place n°44 : 5 ml

Manufacturés :

Place n°31 : 4 ml

Place n°34 : 4 ml

Place n°37 bis : 4 ml

Place n°45 : 3 ml

Place n°56 : 7 ml

Place n°57 : 5 ml

Place n°58 : 8 ml

Place n°59 : 4 ml

Place n°60 : 6 ml

Place n°61 : 6 ml

Place n°62 : 6 ml

Place n°63 : 6 ml

Place n°67 : 8 ml

Place n°68 : 6 ml

Place n°69 : 6 ml

Place n°70 : 6 ml

Place n°73 : 5 ml

Place n°74 : 10 ml

Place n°75 : 6 ml

Place n°76 : 5 ml

Place n°77 : 5 m

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Propositions :

- **Alimentaire : Ouvrir 6 places à l'abonnement** en priorité aux abonnés (si changement de places), puis aux journaliers en fonction de l'assiduité et de l'ancienneté, pour toute activité alimentaire (sauf fruits et légumes) **en priorisant les activités de fleuriste et de boucher**
 - **Partie revendeurs : il est proposé d'ouvrir 2 places aux choix**
 - **Partie producteurs : il est proposé d'ouvrir 4 places aux choix**
- **Manufacturé : Ouvrir 8 places aux choix à l'abonnement selon les typologies de produits proposés**
 - Toutes activités manufacturées, sauf bazar et équipements de la maison (lessive, produits d'entretien...)

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits**

Marché Villeneuve jeudi après-midi

Etat des lieux

- Marché très dynamique et équilibré
- Travaux en cours et à venir sur le quartier liés à des opérations de renouvellement urbain

Emplacements vacants (11 places disponibles au total) :

Manufacturés :

- Place n°12 : 4 ml
- Place n°27 : 6 ml
- Place n°35 : 4 ml
- Place n°36 : 4 ml
- Place n°37 : 2 ml
- Place n°39 : 4 ml
- Place n°44 : 6 ml
- Place n°45 : 4 ml

Alimentaires :

- 1 place : 6 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

- Alimentaire et manufacturé : pas d'ouverture de places à l'abonnement en raison des travaux en cours et à venir de renouvellement urbain sur le secteur.

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition de ne pas ouvrir de places à l'abonnement**

Marché Hoche

Etat des lieux

- Marché très dynamique avec une forte affluence et une bonne diversité de produits
- Marché « référence » concernant la gestion des déchets (autogestion)
- Présence des brocanteurs professionnels le 1^{er} samedi du mois le long du boulevard Maréchal Lyautey

Emplacement vacant (2 places disponibles) :

- **Place n°5 : 4 ml** (saisonnier – 4^{ème} et 1^{er} trimestres)
- **Place n°24 : 2 ml**

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

- **Ouvrir la place n°24 à l'abonnement en priorisant les produits suivants :**
 - **Vins**
 - **Horticulteur**
 - **Pâtisserie**

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits**

Marché Europeole

Etat des lieux

- Marché très dynamique avec une forte affluence et une diversité de produits importante
- Marché « référence » concernant la gestion des déchets (autogestion)
- Travaux en cours sur la place Firmin Gautier → déplacement provisoire du marché sur la place Robert Schuman (de mi-novembre 2023 à début juin 2024)

Emplacements vacants (1 place disponible) :

- **Place 1 : 3 ml**

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

- **Pas d'ouverture de place en raison des travaux sur la place Firmin Gautier.**

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition de ne pas ouvrir de places à l'abonnement**

Marché Sainte-Claire et Halles

Etat des lieux

- Marché et Halles dynamiques en particuliers le week-end avec une bonne représentativité des différentes activités alimentaires

Emplacements vacants marché Sainte-Claire (2 places disponibles) :

- Place n°2 : 4 ml
- Place n°3 : 2 ml

Emplacements vacants Halles Sainte-Claire (1 case disponible) :

- Case n°3 : 7 ml

ORIENTATIONS DONNEES PAR LA COMMISSION POUR L'ATTRIBUTION DES PLACES VACANTES

Proposition :

- Marché Sainte-Claire : Ouvrir les places n°2 et n°3 à l'abonnement.
- Halles Sainte-Claire : relance d'un appel à candidature pour l'occupation de la case n°3

Retour fait par la Commission :

- ✓ **Validation de la proposition d'ouvrir deux places à l'abonnement sur le marché Ste-Claire**

Petits marchés du centre-ville

Marché Hébert

(alimentaire – matin | après-midi – produits bio)

Proposition :

- Places disponibles Hébert matin : n° 2 : 6 ml | n°3 : 4 ml
 - Ouvrir 1 place à l'abonnement en priorisant les activités de poissonnerie et de boulangerie
- Place disponible Hébert après-midi : pas de place disponible

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits sur le marché Hébert matin

Marché Montagne de l'Isère

(vendredi après-midi – producteurs)

Proposition :

- Places disponibles : n°1 : 4 ml | n°2 : 2 ml
 - Ouvrir 2 places à l'abonnement pour une activité de producteur du bassin grenoblois en priorisant les produits suivants : miel et fromage

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition d'ouvrir deux places à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits

Place aux Herbes

(matin – alimentaire)

Proposition :

- Places disponibles : Place n°4 : 12ml | Place n°7 : 6 ml
- Ouvrir les 2 places à l'abonnement
 - En priorisant une activité de producteur fruits/légumes
 - Le nouvel abonné ne pourra pas avoir un camion boutique (problématiques d'accès), uniquement un véhicule de type remorques...

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition d'ouvrir deux places à l'abonnement ainsi que de prioriser un type de produit

Place St-André

(matin – producteurs)

Proposition :

- Pas d'ouverture à l'abonnement sur le marché en raison des travaux de l'ancien palais de justice (absence de places disponibles)

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition de ne pas ouvrir de places à l'abonnement

Autres petits marchés grenoblois

Marché Ile Verte (dimanche matin – alimentaire)

Etat des lieux

Marché très dynamique avec une forte affluence
Marché « référence » concernant la gestion des déchets (autogestion)

Proposition :

1 place disponible à l'abonnement (n°3 : 5 ml), en priorité pour une activité de boucherie

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition d'ouvrir une place à l'abonnement ainsi que de prioriser un produit

Marché Victor Hugo (mardi au samedi matin – manufacturé)

Etat des lieux

Marché de proximité la semaine avec une période d'affluence concentrée en fin de semaine

Absence de place disponible

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition de ne pas ouvrir de places à l'abonnement

Marché Malherbe (mardi au dimanche matin – alimentaire)

Etat des lieux

Marché de proximité qui monte en puissance le week-end

Proposition :

2 places disponibles à l'abonnement (n°6 : 5 ml ; n°7 : 5 ml), en priorité pour les activités de poissonnerie, boulangerie, fromagerie et tourtons.

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition d'ouvrir deux places à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits

Marché Eaux Claires (mardi, jeudi et samedi matin - alimentaire)

Etat des lieux

Marché de proximité

Proposition :

Plusieurs places disponibles à l'abonnement :

- Mardi et jeudi : toute activité, hors fromager et primeur
- Samedi : toute activité, hors primeur

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement ainsi que de prioriser certains produits

Autres petits marchés grenoblois

Marché Villeneuve (matin – alimentaire)

Proposition :

- Ouverture de plusieurs places disponibles à l'abonnement pour toutes activités alimentaires (hors primeur).

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition d'ouvrir plusieurs places à l'abonnement

Marché Ferrié (mercredi et vendredi matin – alimentaire)

Proposition :

- Places disponibles : n°1 : 5 ml | n°2 : 8 ml | n°3 : 3 ml | n°4 : 4 ml
 - Ouvrir 2 places à l'abonnement pour toutes activités alimentaires

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition d'ouvrir deux places à l'abonnement

Marché Mistral (mercredi et dimanche matin)

Proposition :

- Pas de demandes pour des emplacements de produits manufacturés, ouverture uniquement aux journaliers manufacturés.

Retour fait par la Commission :

- ✓ Validation de la proposition de ne pas ouvrir de places à l'abonnement (ouverture uniquement aux journaliers)

Points divers et procédure pour la demande d'abonnement (affichage)

Point divers : Révision annuelle de la grille tarifaire pour les occupations commerciales du domaine public, dont les droits de place pour les marchés de plein air et les Halles : augmentation de 4 % des tarifs pour l'année 2024 (délibération proposée au Conseil Municipal).

Calendrier prévisionnel pour l'affichage des emplacements vacants et le dépôt des candidatures pour l'abonnement :

- Commission consultative des marchés le 20 novembre 2023
- Du 16 décembre 2023 au 31 janvier 2024 : Affichage des emplacements vacants sur les marchés en question et réception des dossiers
- Février 2024 : Analyse des dossiers, sélection des candidatures et attribution des places/abonnements
- 1^{er} avril 2024 : Attribution effective des abonnements (au préalable paiement des droits de place des nouveaux abonnés)